

Comment des riverains ont fait interrompre les travaux en cours d'un terrain d'insertion pour Roms près de Nantes

Par Laurène Trillard

Publié il y a 1 heure



De gauche à droite : Alain, habitant le plus proche du terrain, Luc Vandeputte et Matthieu Bonneau, respectivement proutident et membre du bureau de l'association des Villes réunies de Saint-Herblain Ouest. *LT/Le Figaro*

RÉCIT - Du jour au lendemain, l'aménagement de la parcelle a été stoppé sur décision du Conseil d'État. Pour la plus grande satisfaction de ces habitants de Saint-Herblain. Et au grand désespoir du maire.

Le Figaro Nantes

Devant la parcelle délimitée par des grillages flambant neufs, à l'intérieur desquels des bandes de béton côtoient des tas de terres dispersés, Luc Vandeputte soupire : «*Quel gâchis...!*». C'est devant ce lieu symbolique que le proutident des «Villages réunis de Saint-Herblain Ouest» nous a donné rendez-vous. Le 23 février, le conseil d'État a tranché en leur faveur : les travaux d'aménagement de cette parcelle en terrain d'insertion pour populations migrantes d'Europe de l'Est ne peuvent se poursuivre. Depuis un an, les 150 familles de l'association herblinoise, implantée aux portes de Nantes, se battaient contre ce projet pionnier dans la métropole.

Celui-ci avait pour vocation d'accueillir des familles Roms, ayant une activité professionnelle déclarée, pendant plusieurs mois, avant de les rediriger vers des logements traditionnels. Une manière de «résorber les bidonvilles», comme l'explique au *Figaro* Bertrand Affilé, le maire de Saint-Herblain, qui concentre près du quart de la population Roms de l'agglomération, soit 700 environ.

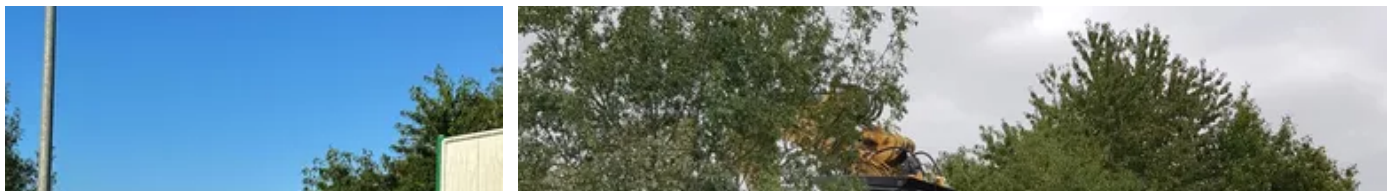
Pas de concertation

L'édile savait que la mise en place de ce projet susciterait des désapprobations. Peut-être moins auprès des habitants plus éloignés logés parfois à un kilomètre à la ronde. «*On savait que les riverains immédiats n'en voudraient pas*», reprend-il, en défendant un emplacement géographique stratégique car «*raccroché au monde*» grâce à un arrêt de bus et raccordable facilement aux réseaux d'eau et d'assainissement «*à moindre coût*».

Aux premières loges de ce projet, Alain et Brigitte ont littéralement été «*abattus*» le 2 mars 2023, en apprenant la nouvelle. Le couple, qui assure ne pas avoir le privilège d'être raccordé au réseau d'assainissement malgré des demandes répétées, a acheté en 1987 une maison avant de s'y installer trois ans plus tard. Ces retraités ont passé leur vie à rénover leur bien de leurs propres mains pour le transformer en espace chaleureux, faisant presque oublier la départementale située à quelques mètres. «*J'allais jouer dans le champ. Des animaux l'entretenaient*», se souvient avec nostalgie Élodie, de passage chez ses parents avec sa fillette dans les bras, en repensant au terrain dénaturé.

Si Saint-Herblain et ses 50.000 habitants font de la ville la troisième du département (44), une ambiance de village règne au lieu-dit L'Ormelière. C'est donc tout naturellement qu'une fronde s'est montée contre l'initiative municipale, également défendue par l'État. «*On ne voulait pas que nos zones vertes soient bétonnées. On voulait préserver le village. On estimait qu'il fallait faire une étude d'environnement*», insiste le proutident de l'association Luc Vandeputte, en précisant qu'il travaille d'ordinaire main dans la main avec la collectivité. Mais cette fois, les adhérents n'ont pas pu se taire face au non-respect de l'environnement, premier argument de leur mobilisation : «*L'insertion reste notre préoccupation*», assure l'ancien directeur de MSA (Mutualité sociale agricole), qui affirme avoir d'autres idées d'emplacements.

«*Il va falloir qu'ils trouvent des solutions pour résorber les bidonvilles. Ça n'est pas acceptable en 2024*», lance depuis sa voiture Gilles, dont l'extérieur de son ancienne entreprise avait jadis été squatté par des Roms. Mais pour lui, il faut le faire dans les règles : «*Il faut respecter la loi. Avec le réchauffement climatique, on artificialise moins... Là, on fait tout le contraire. Tout est fait à l'envers pour servir les intérêts de certains*», s'étonne-t-il, en passant devant le chantier inachevé.





C'est notamment le permis d'aménager du terrain destiné à accueillir quinze mobile-homes (14 + 1 prévu pour une association destinée à récolter les loyers et assurer un suivi) que les riverains ont attaqué en justice, après un recours amiable rejeté par la mairie (comme raconté à l'époque par *Ouest France*). Pour eux, cette parcelle agricole municipale ne pouvait accueillir ces logements, entre autres pour des raisons de zonage et de classification liés à l'environnement.

Ils se sont donc tournés vers le tribunal administratif. La première décision provisoire rendue en juillet - en attendant le jugement sur le fond - ne leur avait pas donné raison. Les travaux ne s'étaient alors pas arrêtés, malgré leur tentative - ils avaient fait retarder le démarrage en se postant devant les pelleteuses, avant d'être délogés par les CRS.

Mais les requérants, qui ont tous mis la main au portefeuille pour être accompagnés juridiquement, se sont pourvus en cassation. Le 20 janvier dernier, le rapporteur public a rendu un dossier leur laissant de l'espoir. Un pressentiment confirmé par la décision de février. Si un autre un jugement de fond est attendu dans les prochains mois, ils restent confiants pour la suite. Et n'hésiteront pas à retourner au conseil d'État si nécessaire. *«Je regrette que ce projet prenne du retard et le fasse sur des fondements juridiques qui ne me semblent pas*

excessivement positifs», rétorque le maire, Bertrand Affilé. La décision étant tombée au début des vacances d'hiver, il se laisse un temps de réflexion quant au devenir du site. «*On attend collectivement de voir comment donner suite à cela*».

Des dégâts

«*C'est une gabegie financière. On a prévenu la mairie qu'on allait au conseil d'État. Ils vont devoir remettre en état la parcelle*», regrette de son côté Matthieu Bonneau, membre du bureau. Sur la pancarte descriptive, le montant de l'opération se chiffre à plus d'un million d'euros. Deux voisins auraient déménagé ces derniers mois, principalement en raison des derniers événements, assurent les piliers du hameau Alain et Brigitte. Eux-mêmes ont craint la dévaluation de leur maison et se sont imaginé le pire quant à la cohabitation avec leurs futurs voisins, qui initialement auraient dû arriver fin 2023. Car derrière les arguments liés à l'environnement, des nuisances quotidiennes étaient aussi redoutées. Même si le maire assure que des arbres ont été plantés pour conserver leur intimité. Initialement, dans son programme de campagne, Bertrand Affilé avait annoncé la création de deux terrains d'insertion temporaire. «*On attendait de voir comment fonctionnait le premier*», explique-t-il. Pas sûr que le deuxième voit le jour de sitôt.

La rédaction vous conseille

- [«Les gens vont finir par se faire justice eux-mêmes» : près de Nantes, l'installation illicite de Roms exaspère les habitants](#)
- [Nantes : une ordonnance d'expulsion menace un camp de Roms du périphérique](#)
- [«Je suis écœurée» : une éleveuse retrouve ses moutons volés et maltraités dans un camp de Roms près de Nantes](#)

Sujet

Roms